

« FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN MARS 2026



## SOURCES :

Les principales sources d'informations proviennent des publications de la Ligue ITEKA, SOS-Torture et ACAT-Burundi

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>ACRONYMES</b> .....	<b>3</b>
<b>0. INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>I. DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE</b> .....	<b>4</b>
<b>I.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURES</b> .....	<b>4</b>
<b>II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, AUX FILLES ET AUX ENFANTS</b> .....	<b>6</b>
<b>II.1. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES : CAS DE FÉMINICIDES</b> .....	<b>6</b>
<b>II.2. DES FEMMES BLESSÉES</b> .....	<b>7</b>
<b>II.3. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS : CAS D'INFANTICIDES</b> .....	<b>7</b>
<b>III. CONCLUSION</b> .....	<b>9</b>

ACRONYMES

**CDS** : Centre de santé

**ECOFO** : École fondamentale

MFFPS

## 0. INTRODUCTION

Le présent bulletin, intitulé « *Femme abusée, nation déchirée* », dresse un état des lieux des violations des droits humains documentées au cours du mois de mars 2026. Il met en évidence une série d'atteintes graves visant principalement les femmes, les filles et les enfants, révélant une situation préoccupante marquée par la persistance des violences basées sur le genre et d'autres formes de violences extrêmes.

Au total, **cinq** cas de viol sur mineures ont été recensés, illustrant la vulnérabilité persistante des enfants face aux violences sexuelles. À cela s'ajoutent **trois** cas de féminicides, dont les circonstances troublantes soulèvent de sérieuses inquiétudes quant à la sécurité des femmes. Le bulletin fait également état d'**une** femme grièvement blessée à la suite de violences conjugales, ainsi que de **deux** cas d'infanticides, témoignant de la gravité des violences exercées au sein même des familles et des communautés.

Ces faits, loin d'être isolés, traduisent une réalité alarmante et appellent à une attention particulière sur la protection des personnes les plus exposées.

## I. DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

### I.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURES

#### **Une fille victime de viol en commune Muyinga, province de Buhumuza**

Le 5 mars 2026, F.N., 16 ans, a été agressée par Prosper Mpozenzi après avoir été mise dans un état de faiblesse. La victime a alerté le voisinage en criant, ce qui a permis l'intervention rapide des autorités. Elle a ensuite été prise en charge et conduite à l'hôpital pour recevoir des soins.

L'auteur a été arrêté sur place et placé en détention.

Lors du procès en flagrance, Prosper Mpozenzi a été reconnu coupable et condamné à 30 ans de prison, avec une amende destinée à indemniser la famille de la victime. Il a été transféré à la prison centrale pour y purger sa peine.

#### **Une fillette victime de viol en commune Rumonge, province de Burunga**

Le 15 mars 2026, une fillette de 5 ans, identifiée par les initiales J.I., a été violée à son domicile sur la colline Nyagasaka, en zone Buruhukiro.

Selon des voisins, l'enfant a été retrouvée seule en pleurs, avec des traces de sang sur ses vêtements ainsi qu'au niveau de ses parties intimes, alors que ses parents étaient aux champs. Elle a été immédiatement conduite au CDS de Nyagasaka pour recevoir des soins.

Les circonstances de cette agression ainsi que l'identité de son auteur restent inconnues.

#### **Une fillette victime de viol en commune Mwaro, province de Gitega**

Le 15 mars 2026, C.A., 7 ans, a été violée par Olivier Ngendakubwayo, travailleur domestique, âgé de 19 ans, résidant sur la colline Kirambi.

Après avoir été signalé, l'enfant a été immédiatement prise en charge et conduite dans une structure sanitaire pour des soins médicaux.

L'auteur a été arrêté par la police et est actuellement détenu. Le dossier sera transmis aux autorités judiciaires pour instruction et jugement.

#### **Une fillette victime de viol en commune Rumonge, province de Burunga**

Le 23 mars 2026, une fillette de 10 ans, originaire de Rumonge, a été admise à l'hôpital Roi Khaled de Kamenge, à Bujumbura, où des violences sexuelles dont elle avait été victime ont été révélées.

Selon des sources médicales, cette dernière, enceinte de quatre mois, a raconté avoir subi ces violences pendant quatre ans de la part de son travailleur domestique.

La victime est actuellement prise en charge médicalement et psychologiquement. Le suspect a été arrêté et placé en détention, tandis que les autorités appellent à une vigilance accrue pour la protection des enfants.

#### **Une fille victime de viol en commune Kayanza, province de Butanyerera**

Le 25 mars 2026, une adolescente de 17 ans, élève en 9e année à l'ECOFO Rorero, a été agressée par un policier, avec la complicité d'une femme.

Selon des sources locales, cette dernière a facilité l'entrée de la victime dans le domicile du policier, où les faits se sont produits. Les deux suspects ont été arrêtés et seront poursuivis en justice.

La famille de la victime réclame justice.

## II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, AUX FILLES ET AUX ENFANTS

### II.1. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES : CAS DE FÉMINICIDES

#### **Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Cibitoke, province de Bujumbura**

Le 8 mars 2026, dans la matinée, le corps sans vie de Marie Nahayo, âgée de 80 ans, a été retrouvé suspendu à un arbre dans la cour de son domicile, situé sur la transversale 6 du quartier Kagazi, en zone Cibitoke.

Selon des voisins, les circonstances de sa mort suscitent de vives suspicions. Ces derniers évoquent la possibilité d'un assassinat perpétré par des individus non encore identifiés. Ils estiment qu'il aurait été difficile pour une femme de cet âge de grimper à un arbre pour se suicider, en raison de sa faiblesse physique.

Ils appellent ainsi à l'ouverture d'une enquête approfondie afin d'élucider les faits et d'identifier les éventuels responsables, pour qu'ils soient traduits en justice.

#### **Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Bukinanyana, province de Bujumbura**

Le 9 mars 2026, vers 17 heures, le corps sans vie de Béatrice Mpawenimana, âgée de 40 ans, a été découvert dans sa chambre à son domicile situé sur la colline Kibati, en zone Masango.

Selon des témoins oculaires, une corde a été retrouvée autour de son cou. Toutefois, des voisins et des membres de sa famille soupçonnent un assassinat commis par des individus non encore identifiés, qui auraient tenté de faire passer ce crime pour un suicide.

D'après des sources administratives, la victime s'était récemment installée au chef-lieu de la commune de Kayanza, dans la province de Butanyerera, pour rejoindre son mari commerçant de bétail. Revenue sur la colline Kibati depuis le samedi 7 mars pour des travaux agricoles, son corps a été retrouvé deux jours plus tard. Il a été transféré à l'hôpital de Ndora pour une autopsie, avant d'être remis à sa famille pour inhumation.

#### **Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Bururi, province de Burunga**

Le 14 mars 2026, le corps en décomposition d'Emelyne Ntiburonsa, 29 ans, a été découvert dans un boisement à Ngendo, sur la colline Ruvumu, par des enfants partis chercher du bois de chauffage. Le corps a été récupéré le lendemain par les habitants.

Selon les premières constatations, certaines circonstances entourant sa mort restent préoccupantes, mais les causes exactes du décès ne sont pas encore établies. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur ce drame.

La victime était portée disparue depuis le 5 mars 2026. Dans le cadre des investigations, plusieurs personnes de son entourage ont été interpellées et sont actuellement détenues pour les besoins de l'enquête.

## II.2. DES FEMMES BLESSÉES

### Une femme blessée en commune et province de Gitega

Le 25 mars 2026, au quartier Birohe, une femme a été grièvement blessée par son époux à la suite d'un acte de violence conjugale.

Selon son témoignage, l'homme l'aurait retrouvée après une période de séparation liée à des conflits familiaux, avant de la ramener de force à son domicile où l'agression a eu lieu. Il lui a ensuite porté un violent coup à la tête à l'aide d'un objet tranchant, la blessant gravement.

La victime a été rapidement prise en charge dans une structure de soins, tandis que le suspect a été arrêté et placé en détention. Une enquête est en cours et les autorités condamnent fermement ces actes de violence.

## II.3. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS : CAS D'INFANTICIDES

### Un corps sans vie d'un mineur retrouvé en commune et province de Gitega

Le 14 mars 2026, dans la matinée, le corps sans vie d'un adolescent de 14 ans, Cédric Irankunda, a été retrouvé sur la colline de Kanyonga.

Selon des témoins, le corps a été découvert dans une petite brousse et présentait des blessures, notamment aux membres inférieurs. Le jeune garçon était porté disparu depuis le 12 mars.

Les circonstances de sa mort restent inconnues.

### Un enfant tué en commune Ngozi, province de Butanyerera

Le 28 mars 2026, un enfant de 2 ans a été tué par sa mère âgée de 20 ans dans le quartier Muremera, à Ngozi.

## « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

**BULLETIN MARS 2026**

Selon la police, après le meurtre, la femme a tenté de dissimuler le corps de l'enfant dans une valise. Cependant, les voisins l'ont prise en flagrant délit et ont alerté les autorités, qui sont intervenues pour l'arrêter.

L'auteure du crime est détenue depuis avril à la prison de la police judiciaire de la ville de Ngozi.

MEEPS

### **III. CONCLUSION**

Les cas documentés dans ce bulletin mettent en lumière une situation profondément préoccupante, caractérisée par la répétition et la gravité des violences exercées contre les femmes, les filles et les enfants. Les viols de mineures, les féminicides, les violences conjugales et les infanticides rapportés au cours du mois de mars 2026 témoignent d'un climat d'insécurité et d'une vulnérabilité persistante de ces catégories de la population.

Face à ces réalités, il apparaît urgent de renforcer les mécanismes de prévention, de protection et de prise en charge des victimes, tout en garantissant que les auteurs de ces actes soient poursuivis et sanctionnés conformément à la loi.